



Envoyé en préfecture le 24/10/2023

Reçu en préfecture le 24/10/2023

Département de Maine-et-Loire

Arrondissement ID : 049-200053213-20231003-CM_DEL_23082-DE

Canton de Beaufort en Vallée
COMMUNE DE LES BOIS D'ANJOU

DELIBERATION

L'an deux mille vingt-trois, le trois du mois d'octobre, à 20h00, les membres du conseil municipal de la commune de Les Bois d'Anjou se sont réunis dans la salle Yvon Péan, rue du Moulin, Fontaine-Guérin, sur la convocation qui leur a été adressée, conformément aux articles L. 2121-10, L. 2122-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales et sous la présidence de Monsieur Sandro GENDRON, le maire,

Convocation :

Monsieur ou Madame : Sandro GENDRON ; Marie BEAUDUSSEAU-HEULIN ; Dean BLOUIN ; Brigitte BRARD ; Isabelle BRETAUDEAU ; Martine BRIOT ; Thierry CHEVRIER ; Frédéric FORET ; Stéphane FORTANNIER ; Claire HEULIN-RICHER ; Sonia JAYER ; Christelle LE - BRUN ; Samuel MAUPETIT ; Jean-Marc METAYER ; Cécile MOREL ; Pascal NOGRY ; Jérôme PAY ; Philippe PEAN ; Bruno POUVREAU ; Angélique RETIF ; Sophie ROQUET ; Sylvie ROUSSIASSE ; Franck RUAULT ; Jocelyne RUBEILLON ; Alain TAUNAY ; Maryse TIERCELIN ;

Étaient absents :

Étaient absents excusés : Jean-Marc METAYER

Secrétaire de séance : Cécile MOREL

CM-DEL-23082/ PARTICIPATION AUX DÉPLACEMENTS AU CONCOURS « UN DES MEILLEURS APPRENTIS DE FRANCE » 2023

VU la demande reçue le 25 juillet 2023 concernant une demande d'aide financière à la participation au concours « Un des meilleurs apprentis de France » d'un habitant de la commune.

VU le tableau des dépenses présenté dans le courrier en annexe et sous condition de présentation des factures.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de participer aux frais de déplacements à la hauteur de 200€ sous réserve que ces déplacements n'ont pas été financés par un autre organisme.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ :

DÉCIDE de participer aux dépenses aux frais de déplacements à hauteur de 200€,

PRÉCISE que les justificatifs de frais de transports devront être fournis auprès des services municipaux,

CHARGE Monsieur le maire ou son représentant de l'application de cette délibération.

Fait et délibéré à Les Bois d'Anjou, le 3 octobre 2023



Le Maire, Sandro GENDRON

Brice VAN DEN BERGH

La Pierre de Sobs

Brion

49250 LES BOIS D'ANJOU



Monsieur Le Maire

Brion

49250 LES BOIS D'ANJOU

A Brion le 20 Juillet 2023

Objet : demande aide financière/subvention

Monsieur le Maire,

Je suis Brice VAN DEN BERGH, alternant jardin de Bricomarché Beaufort en Vallée, en 2^{ème} année bac pro Métiers du Commerce avec le CFA de SAUMUR.

Je me suis engagé dans le concours « Un des meilleurs apprentis de France » 2023 dans la spécialité « Employé de vente ».

J'ai, le 25 mars 2023, obtenu une médaille d'argent au concours départemental à Angers. Et obtenu le 13 mai dernier à Laval une médaille d'or au niveau régional.

Cette médaille d'or régionale, m'a permis d'être qualifié pour la finale du concours national qui s'est déroulé le dimanche 25 juin 2023 à Nice.

Ces médailles obtenues sont pour moi, une grande fierté et un atout dans mon avenir professionnel.

Mais elles sont aussi un atout pour notre Commune, notre département et notre région.

Vous n'êtes certainement pas sans ignorer que le Maine et Loire est le département le plus récompensé dans ce concours et ce, depuis plusieurs années.

En effet, c'est avec fierté que j'ai pu mettre en avant notre Commune, département et région.

Mon engagement dans ce concours était et est, bien entendu, une volonté personnelle.

Néanmoins, ce concours a engagé énormément de frais (dont vous trouverez le détail en annexe).

DÉPENSES

		Montant
Tissus / petits outillages (fils, agraphes, peinture, bois, etc...)	environ	210,00
<u>Spécialement pour la finale Nationale à Nice :</u>		
Billet avion A/R Nantes-Nice		227,70
Parking aéroport Nantes		26,00
Location logement pour 2 nuits à Nice		93,50
Frais de route (Angers, Laval, Nantes) <i>Basés sur barème kilométrique impôts 2023</i>		190,54
Frais Autoroute		19,60
TOTAL		797,34